

ORDRE DU JOUR - CONSEIL MUNICIPAL DU 22/04/2024.

Convocation a été adressée à chacun des conseillers municipaux, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales.

- 1-** Approbation du procès-verbal de la séance du 25.03.2024.
- 2-** Approbation du compte financier unique de la commune pour l'exercice 2023.
- 3-** Affectation du résultat du budget de la commune pour l'exercice 2023.
- 4-** Taxes directes locales. Fixation des taux d'imposition 2024.
- 5-** Examen et vote des subventions communales pour l'exercice 2024.
- 6-** Examen et vote du budget primitif de la commune pour l'exercice 2024.
- 7-** Versement de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.
- 8-** Remboursement des frais de missions du Maire, adjoints et conseillers municipaux.
- 9-** Approbation de la convention de partenariat pour l'amélioration de la prévention incendie dans les Bouches-du-Rhône avec le Conseil Départemental et le SDIS13.
- 10-** Indemnités de fonction allouées au Maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués.